L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 COM06 Résolution d'urgence sur Gaza pour l'été 2025

Date réelle du document: août 10, 2025

Source : Tina Conlon

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

La situation à Gaza a atteint un niveau catastrophique. Hier, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahou a annoncé explicitement son intention de procéder à un nettoyage ethnique de Gaza, une déclaration qui confirme et accélère ce que de nombreuses voix palestiniennes anticipaient depuis des décennies. Cette déclaration vient s'ajouter à la militarisation de l'aide humanitaire, à la privation délibérée de nourriture à l'endroit de la population civile et à la destruction de l'infrastructure essentielle, notamment les hôpitaux, les écoles, les réseaux d'aqueduc et les habitations.

Il ne s'agit pas seulement d'une crise humanitaire, mais d'une crise morale. En tant que personnes de foi engagées à suivre Jésus sur la voie de la justice, de la compassion et de la réconciliation, nous ne pouvons rester silencieux face au nettoyage ethnique, aux châtiments collectifs et aux souffrances massives de tout un peuple. Les appels de Gaza sont une invocation à notre conscience et à notre engagement à vivre l'Évangile en action.

2. Quelle est la situation actuelle?

Les Palestiniennes et Palestiniens de Gaza sont confrontés à une famine d'origine humaine, à des déplacements forcés et à des bombardements incessants. Des familles ont été déracinées à plusieurs reprises sans aucun endroit sécuritaire où se réfugier. La nourriture,

l'eau et les fournitures médicales sont systématiquement retenues. Des quartiers entiers sont en ruines. Il ne s'agit pas des conséquences d'un conflit, mais de la réalité permanente d'un peuple assiégé.

Dans le monde entier, les experts en droits de la personne, les responsables religieux et les entités juridiques internationales qualifient ces actes de graves violations du droit international, assimilables à un génocide. La fenêtre pour agir dans l'intérêt de la paix et de la dignité humaine se referme rapidement.

À l'heure actuelle, le gouvernement israélien a annoncé son intention de déposséder définitivement, au mieux, et d'anéantir, au pire, la population palestinienne de Gaza.

3. Quelle est la recommandation?

Que le Conseil général de l'Église Unie du Canada :

1. dénonce l'effacement planifié de la ville de Gaza qui a une incidence immédiate sur la vie de plus d'un million de personnes;
2. se joigne aux entités, organismes et experts internationaux qui qualifient la situation à Gaza de ce qu'elle est réellement : un génocide qui constitue un crime contre l'humanité et contre Dieu;
3. demande au gouvernement du Canada de prendre des mesures immédiates pour tenir le gouvernement israélien responsable de l'escalade des violations des lois internationales, en appliquant des sanctions et en se joignant à la procédure engagée par l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de Justice;
4. proclamer une période de jeûne, de prière et de protestation au cours de laquelle les paroisses et les individus en jeûne communiqueront avec leurs députés et décisionnaires pour exiger des comptes par rapport au point 3.

4. Contexte

Des rapports récents d'organisations de défense des droits de la personne, notamment des groupes israéliens comme B'Tselem et des organismes internationaux (Amnistie Internationale, le rapport de Fransesca Albanese et la CDHNU), ont documenté des actions systématiques qui constituent un génocide au regard du droit international. Le gouvernement canadien continue d'entretenir des relations avec des acteurs du commerce

des armes et n’a pas pris de mesures suffisantes pour éviter d’être complice de ces crimes. Les actions et les déclarations actuelles de notre Église répondent aux préoccupations générales concernant la région, mais doivent encore répondre à l’ampleur actuelle de cette décision

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d’équité?

L’équité n’est pas seulement une question de justice : il s’agit de restaurer la dignité et d’assurer la pleine humanité des personnes qui ont été marginalisées, réduites au silence ou déshumanisées. Notre soutien à la population palestinienne aujourd’hui est l’expression de notre engagement à démanteler les systèmes d’oppression, où qu’ils soient, et à œuvrer pour un monde où toutes les personnes peuvent vivre en sécurité et en liberté.
Face à une injustice écrasante, le silence favorise l’oppresseur. Le fait de prendre parole et d’agir maintenant est un moyen pour l’Église Unie d’incarner l’appel du Christ à aimer notre prochain, à travailler en faveur de la justice et à suivre avec humilité le chemin que Dieu indique. Ces gestes affirment que les vies palestiniennes sont aussi sacrées que toutes les autres et que la paix ne peut se construire sur la dépossession et la violence.

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca

Type de document: Proposition

General Council: GC45

Organisme d'origine: Commissioner